

# Chalette

Magazine municipal / n°125 / Avril 2021



## Place Communale



**Covid à Chalette :  
tests de dépistage et  
vaccination**

> Page 6



**Le Conseil municipal  
des enfants enfin  
installé !**

> Page 7

Suivez-nous  
sur les réseaux  
sociaux !



**Mars 1971 - mars 2021 :  
la municipalité à gauche depuis 50 ans !**

> Pages 2 et 3

## La municipalité a 50 ans !

En mars 1971, les Chalettois·es élisent à la tête de la ville une liste *d'union démocratique* qui marquera à jamais les décennies qui suivront, la liste NUBLAT-LOUIS.

### Une ville à transformer !

En effet, c'est le début d'une transformation complète pour Chalette !

Une commune peu attrayante avec des quartiers enclavés, des chaussées de mauvaise qualité (non goudronnées), une décharge à ciel ouvert, un manque crucial de logements, d'équipements sportifs, culturels...

« Sortir Chalette de l'ornière pour en faire **une ville majeure** », tel était le slogan de cette nouvelle équipe municipale.

Le 24 mars 1971, le maire, Max Nublat, nouvellement installé par le Conseil municipal, prend un engagement devant les Chalettois·es :

- amorcer un **travail collectif**, gage d'efficacité, en les informant, les concertant, les consultant,
- **moderniser** la ville : réaliser des équipements fonctionnels dans les différents quartiers, rapprocher des habitants les différents services, développer la coopération intercommunale avec le District urbain (ancêtre de l'Agglomération montargoise) dans le but d'une gestion la plus démocratique et efficace possible dans le respect de l'intérêt général...

À un employé municipal de l'époque, bien placé pour juger et comparer, qui s'exclame : « en trois mois vous avez fait le travail d'une année, réussirez-vous à tenir ce rythme ?! », Jean Louis, qui deviendra maire 6 ans plus tard, répond : « nous réussirons, mieux, nous ferons plus encore ! »

### Cinquante ans plus tard ... Engagement tenu !

Nous ne pouvons que nous féliciter d'une réussite totale.

Qu'est devenue Chalette ? Une ville éveillée, **moderne**, entièrement développée et tournée vers l'avenir, une ville qui **rayonne, reconnue et respectée dans l'agglomération**, proche de ses habitants, avec des **services publics de proximité et de qualité**, faisant vivre au quotidien ses **valeurs de solidarité, de partage, de fraternité, de paix, de bien vivre et faire ensemble**.

Tout ceci grâce à 50 ans de travail acharné, sans discontinuité, d'une municipalité pré-occupée par le **bien-être et les besoins des habitants**.

**Le résultat est là et il est visible** : construction d'un groupe scolaire par mandat, des équipements culturels (médiathèque, ludothèque, Le Hangar), des équipements sportifs dignes (une piste BMX reconnue nationalement, des stades footballistiques réaménagés, des gymnases, un dojo, un nouveau centre aquatique bientôt ouvert ...), une crèche, deux centres de loisirs, un service municipal de la jeunesse, deux foyers pour personnes âgées, un centre municipal de santé en plein développement, des quartiers réhabilités avec des logements neufs, etc., sans compter une politique tarifaire exemplaire au niveau du département (restauration scolaire, centres de loisirs...), une politique sociale et solidaire en faveur des familles les plus démunies et des personnes âgées (« une journée à la mer », le Noël de la Solidarité, une semaine en village-vacances pour nos aîné·e·s, ...), une politique de réussite éducative (aide aux devoirs), une politique de démocratie participative (comités de quartiers, Assises de la Ville, ateliers participatifs et citoyens, actions en partenariat avec les associations), etc.

Bref, tous ces exemples pour illustrer des engagements tenus, concrétisés tout au long de ces années, et que la municipalité actuelle a la volonté de poursuivre dans l'intérêt des Chalettois·es.

**Franck Demaumont**  
maire de Chalette-sur-Loing  
vice-président de l'AME

## Sommaire

### 3 - Anniversaire

Mars 1971-mars 2021 : un demi-siècle de gestion de gauche !

### 4-5 - Actualité

19 mars : une cérémonie réduite au minimum  
Médaille·e·s et retraité·e·s à l'honneur  
Vœux du maire au personnel municipal  
Le président du Département en balade au Grand Rozeau  
Un don de 5000 masques pour les enfants chalettois

### 6 - Covid-19

Des tests salivaires pour les enfants de l'école Michel-Moineau  
Vaccination

### 7 - Enfance, jeunesse

Collège Pablo-Picasso : rando photo écolo !  
Le Conseil municipal des enfants enfin installé !

### 8 - Petite enfance

Prévention bucco-dentaire à la crèche

### 9 - Histoire

Chalette et l'agglomération : un terrain pour l'industrie au fil des siècles

### 10 - Libre expression

### 11 - Portrait

Déborah Creff, le bonheur par la lecture et l'écriture

### 12 - Coups de cœur de la médiathèque

## Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont  
Rédaction : B. Taleb, P. Avezard  
Graphiste : P. Weber  
Impression :  
Imprimerie Leloup - Villemandeur



## Anniversaire

# Mars 1971 - mars 2021 : un demi-siècle de gestion de gauche !



Le 24 mars 2021 Chalette a fêté 50 ans de gestion de gauche. C'est précisément le 24 mars 1971 que le Conseil municipal de l'époque installait dans le fauteuil de maire la tête de liste *Union démocratique de Chalette* Max Nublat. Un mandat qui allait ouvrir des décennies de transformation contribuant à faire de Chalette une ville majeure. En mars 1977 alors que Max Nublat devenait maire de Montargis, c'est à Jean Louis que les Chalettois remettent les clés de la Ville. Une fonction que celui-ci assumera avec détermination, toujours au plus près de ses concitoyens pendant 24 années avant de laisser son poste à Franck Demaumont en 2002. 50 années de gestion de gauche donc, basées sur des valeurs de paix, de solidarité, toujours aux côtés de ceux qui souffrent et de ceux qui luttent car, comme l'écrivait Victor Hugo, "ceux qui vivent sont ceux qui luttent" et qui donnent l'occasion de célébrer le premier maire chalettois de gauche !

### Max Nublat, une figure locale

Max Nublat est une personne bien connue à Chalette mais aussi à Montargis, voire bien au-delà. Une personne, une figure locale, qui a écrit une partie de l'histoire de Chalette. Max Nublat, c'est un nom qui parle à beaucoup d'habitants de notre agglomération. Et pour cause.

### Un homme engagé et humain

Sa notoriété, il la doit à ses différents engagements. Engagements politique, syndical et citoyen. En tant que maire de Chalette, de Montargis, président du District, conseiller général et conseiller régional, Max Nublat n'a eu de cesse d'agir pour l'intérêt général, pour défendre celui de ses concitoyens. Il a toujours été fidèle à ce pour quoi il avait été élu. Mais sa notoriété, il se l'est construite aussi par sa façon d'être, d'agir : jovial, humain, déterminé, il aimait aussi et aime toujours – espérons-le-, autant l'humour, la plaisanterie.

### L'homme aux anecdotes et à la notoriété internationale

Max Nublat, c'est le type d'homme qui, à chaque rencontre, avait toujours une histoire, des souvenirs, des anecdotes à raconter. Et comme il aimait à le raconter il y a des souvenirs qui marquent. Comme celui de ce voyage en Chine : en 1982, Max se rend avec six élus français, dont le maire de Lyon et de Lille, à Pékin. À sa

sortie de l'avion, une banderole est déployée sur laquelle est inscrit Bienvenue à M. le maire de Montargis. Les élus qui l'accompagnent n'en croient pas leurs yeux. Ce jour-là, tous les honneurs sont pour la modeste sous-préfecture de Montargis. Une limousine est venue chercher Max, maire de Montargis. Il est introduit dans un salon de la Place Tiananmen, où se déroule l'un des premiers congrès du PCC après la mort de Mao. Une porte s'ouvre sur un petit homme : Deng Xiaoping en personne.

Devant un Max Nublat médusé, l'homme raconte que dans les années 20, il a travaillé à Hutchinson. Il raconte que c'est à cette période qu'il a appris la valse, et surtout avoir été verbalisé une nuit, rue de la Sirène, parce que son vélo n'avait pas de feux rouges. Dix minutes après, Deng avait regagné la tribune du congrès. La popularité de Max dépasse donc nos frontières. Il est apprécié de beaucoup de monde, et au-delà de son obédience politique. En tant qu' élu, il a su rassembler et laisser derrière lui une trace indélébile. Aujourd'hui, le poids des années, accentué par des soucis de santé et la perte de son épouse, a entamé son dynamisme. Mais nous espérons qu'il continue de passer des jours heureux, dans son refuge du sud de la France, proche d'une de ses filles.

### Merci Max !

A l'heure où Chalette célèbre son demi-siècle de gestion de gauche, Chalette Place Commune souhaitait remercier cette personnalité chère au cœur des Chalettois. Merci pour son engagement au service des Chalettois-es, merci d'avoir dessiné les contours de ce que Chalette est devenue et d'avoir permis à ses successeurs Jean Louis et, aujourd'hui, Franck Demaumont de continuer dans ses pas.



# 19 mars : une cérémonie réduite au minimum



Ce 19 mars 2021, la municipalité de Chalette a, comme chaque année, exception faite en 2020 en raison de la mise en place du confinement par le gouvernement, commémoré l'anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Il s'agit cette année du 59<sup>ème</sup> anniversaire. La cérémonie s'est tenue devant la stèle du 19 mars 1962, située dans le quartier du Lancy.

Compte tenu de la situation sanitaire, elle s'est déroulée en comité restreint, sous la présidence du maire de Chalette, Franck Demaumont, et du président du comité local de la FNACA, M. Bernard Véron. Cette cérémonie aura néanmoins vu sept récipiendaires recevoir la Croix du Combattant : Alain Chambellan, Michel Guénot, Marcel Quéré, Alain Lebrun, Robert Lefèvre, Claude Lelièvre et Joël Vibert.

## Médaillé·e·s et retraité·e·s à l'honneur



La longévité de la pandémie qui s'est abattue sur la planète n'a pas permis cette année l'organisation de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité au personnel. Le maire a toutefois souhaité féliciter les retraités et les médaillés de la Ville à l'occasion d'une petite réception symbolique qui s'est déroulée le vendredi 19 mars dernier dans la salle des mariages de l'hôtel de ville. Afin de respecter les gestes barrières et limiter le nombre de personnes dans la salle, cette

cérémonie s'est déroulée en trois temps, de 10h à 11h et sans vin d'honneur. Une partie des récipiendaires n'ayant pu se libérer pour l'occasion, seules figurent sur les photos les personnes qui se sont déplacées.

### Retraité·e·s 2020

Hamid Abdelgoui, Isabelle Clezardin-Frot, Françoise De Olivier, Martine Flot, Xavier Gombault, Véronique Maria, Nadine Massek, Martine Miravalls, Elisabeth Schauss, Elena Sepulveda.

### Médaillé·e·s au 1<sup>er</sup> janvier 2021

**Médaille d'or** : Yvelise Sagot

**Médailles de vermeil** : Ghislaine Bares, Laurence Chaintreau, Marie-Josée Correia, Bruno Dussault, Anne Martin, Brigitte Peltier

**Médailles d'argent** : Remziye Altun, Bernadette Charrier, Danièle Lorne, Séverine Monteiller, Claudie Verstaavel, Evelyne Maragondakis, Catherine Jolinon, Ayse Kahveci, et Christel Iannelli.



## VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL MUNICIPAL

La cérémonie des vœux au personnel n'ayant pas pu se dérouler en raison de la pandémie, le maire a souhaité pallier ce manque par l'attribution à chaque agent d'un chèque-cadeau d'un montant de 50 euros. Certes, cette initiative ne remplace pas ce moment festif et convivial qu'est la cérémonie des vœux mais pour le maire, c'est une façon de remercier les agents pour leur travail et leur investissement tout au long de l'année au service de la population.

## Actualité

# Le président du Département en balade au Grand Rozeau



Lors de la session de janvier 2021, le Département du Loiret a acté la labellisation des sites du Grand Rozeau et des Prés Blonds en Espace naturel sensible. Par le biais de cette labellisation, la Ville bénéficie, pour une durée de 5 ans, d'un accompagnement financier du Département d'un montant total de 170 000 €. Ceci permettra à la Ville de poursuivre les aménagements à vocation pédagogique et paysagère de ces sites (voir CPC de mars).

Pour se rendre compte de l'intérêt de l'aide accordée à la Ville, le président du Département, Marc Gaudet, accompagné des conseillers départementaux Gérard Dupaty et Gérard Malbo, s'est rendu sur le site du Grand Rozeau pour une visite guidée sous la houlette du maire de Chalette, Franck Demaumont, de Catherine Pépin, responsable de la Maison de la nature et de l'eau, et de Marie Rasamoely, adjointe à l'environnement et à l'Agenda 21.



De gauche à droite : Julien Neyrat (société Revil), Frédéric Pay (responsable du pôle vie scolaire) et Franck Demaumont, maire

## UN DON DE 5000 MASQUES POUR LES ENFANTS CHALETTOIS

Mercredi 24 mars, la société Revil, représentée par Julien Neyrat, a remis au maire et au responsable du pôle vie scolaire 5000 masques jetables pour enfants. Un don que la société Revil qualifie de geste de solidarité face à cette crise sanitaire qui n'en finit pas. Un don qui est le bienvenu et qui sera réparti dans les écoles et les accueils de loisirs de la Ville. Merci aux dirigeants de cette entreprise locale pour ce geste de générosité.

## COVID-19

# Des tests salivaires pour les enfants de l'école Michel-Moineau



Suite aux décisions gouvernementales d'organiser des tests salivaires dans les écoles après les vacances de février, Philippe Ballé, directeur académique du Loiret, a annoncé que plusieurs établissements scolaires du Loiret étaient concernés dont le Clos d'or à Saint-Denis-de-l'hôtel, le collège Jean-Pelletier à Orléans, deux lieux où le virus avait beaucoup circulé. D'autre part, afin de soutenir l'action du maire Franck Demaumont dans sa démarche de dépistage massif sur le territoire de la commune, le directeur académique est intervenu auprès du préfet pour que l'école Michel-Moineau soit retenue pour la réalisation de ces tests au vu du fort taux d'absentéisme constaté avant les vacances de février.

### Une journée dédiée aux tests salivaires

Ainsi, jeudi 18 mars, deux personnes d'un laboratoire (Abo+ de Tours), cinq médiateurs de la protection civile et une des infirmières scolaires du collège Paul-Eluard ont procédé à cette opération de prévention. L'accord des parents étant obligatoire, la directrice de l'école s'était rapprochée préalablement de ces derniers afin d'apporter toutes les informations pour obtenir leur consentement. Une intervention persuasive puisque sur les 228 élèves de l'école, 212 autorisations parentales ont été retournées à l'école (maternelle et primaire), soit 93%. Toutefois, seulement 190 tests ont pu être pratiqués, certains enfants notamment en mater-

nelle ayant rencontré des difficultés pour réaliser ce test valablement. Les résultats ont été transmis aux parents dans les 24 heures qui ont suivi le prélèvement.

Ainsi, sur les 190 tests réalisés deux cas se sont révélés positifs, engendrant des cas contacts.

### GRATUIT ? PAS POUR TOUS

Alors qu'il avait été question pendant un temps que les professeurs des écoles soient sollicités pour réaliser ces tests (sujet abandonné suite à la réaction des syndicats enseignants), quelle ne fut pas la surprise des enseignants de l'école Moineau qui avaient demandé la possibilité de profiter de cette action d'apprendre qu'ils pouvaient effectivement se faire tester mais à la condition de verser un euro ! L'Éducation nationale n'a-t-elle plus les moyens de protéger ses professeurs ? Ces derniers risqueraient-ils moins que les enfants de contracter et de transmettre le Covid ?

Résultat, ces enseignants ont donc fait le choix de se faire dépister, vendredi 12 mars, à l'école Pierre-Perret, un des 8 points de dépistage gratuits que la Ville a organisés en collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS).

À la demande de Franck Demaumont, maire de Chalette, et Hiba Pruneau, adjointe à la santé, des tests de dépistage ont été proposés aux Chalettois-es par l'ARS dans tous les quartiers de la ville.



263 personnes ont été testées et 2 d'entre elles étaient positives.

### VACCINATION

À la résidence Jacques-Duclos, 19 résidents ont reçu la première dose du vaccin Pfizer le jeudi 18 mars, sachant qu'une partie d'entre eux avaient pu se faire vacciner au centre de vaccination de Montargis, quelques semaines auparavant.

Les inscriptions pour le vaccin Pfizer qui étaient réservées jusqu'ici aux plus de 75 ans sont désormais ouvertes à partir de 70 ans. La vaccination se déroule Salle Carnot à Montargis. Les Chalettois-es concerné-e-s qui souhaitent recevoir ce vaccin peuvent s'inscrire auprès d'Évelyne (SEMURPA) au 02 18 12 01 88.

## Enfance, jeunesse

# Collège Pablo-Picasso : rando photo écolo !

La crise sanitaire ayant engendré des directives ministérielles qui interdisent la pratique de nombreuses activités extérieures, y compris des activités sportives, les enseignants d'éducation physique et sportive ont imaginé avec leurs élèves de 4<sup>ème</sup> l'organisation de randonnées-photo. Au-delà de l'exercice physique, l'objectif était d'être attentif à l'environnement et à tous les déchets jetés dans la nature, en les photographiant. Ces clichés ont ensuite été exposés au collège avec des légendes indiquant le temps de dégradation des déchets. En effet, toutes les ordures jetées dans la nature contribuent à polluer les sols, l'eau et, à terme, à menacer la biodiversité. La durée de dégradation des déchets dans le sol varie en effet, sans intervention humaine, de deux semaines à plusieurs milliers d'années en fonction de leur composition.



## Une journée « verte » le vendredi 19 mars

Une journée « verte » étant programmée au collège le vendredi 19 mars sur le thème de la fête de la Saint-Patrick irlandaise mais également autour de l'écologie et des gestes citoyens, les élèves ont, durant leurs randonnées sportives du 15 au 19 mars, ramassé les ordures trouvées aux alentours du collège (abords du lac et du Loing, voisinage du collège et sur le trajet allant du collège au lac). Et le résultat a été impressionnant ! Un grand bravo aux enseignants et aux élèves pour cette initiative citoyenne.

# Le Conseil municipal des enfants enfin installé !



C'est au grand dam des élus adultes de la Ville que l'installation officielle du Conseil municipal des enfants a dû être repoussée en raison de la pandémie. Une cérémonie qui a enfin pu se dérouler, mercredi 24 mars, à la Maison des associations, avec une organisation et un respect des gestes barrières stricts (mise en place d'un sens de circulation, distanciation physique, gel hydroalcoolique ...)

Le maire, Franck Demaumont, étant retenu par d'autres obligations, c'est donc à la première adjointe, Marie-Madeleine Heugues, qu'est revenu l'honneur d'ouvrir la séance. Celle-ci était entourée d'Anne Pascaud, adjointe déléguée à la vie scolaire, et d'Alexis Christodoulou, adjoint à la jeunesse. S'en est suivie la présentation des commissions qui ont été déterminées selon le programme des jeunes lors de leur campagne électorale. Leurs préoccupations et celles de leurs camarades de classe tournaient autour de plusieurs thèmes : *aménagement des rues et des trottoirs, enfants et adultes porteurs de handicap ou pas, leur intégration ou non dans le domaine du sport mais aussi l'intégration des filles, quelles actions solidaires à mettre en place pour permettre aux personnes âgées de sortir de leur quotidien et de combattre le repli sur soi (surtout dans le contexte actuel de la*

*Covid), lieux de rencontre, de divertissement dans leur quartier respectif, l'environnement, la pollution, l'écosystème.*

Trois commissions ont donc été créées :

- commission Communication
- commission Aménagement du territoire et de l'environnement
- commission Sports pour tous

Puis, après avoir désigné à main levée et à la majorité absolue les membres de chacune de ces commissions, il a été procédé à la remise officielle de l'écharpe tricolore par Marie-Madeleine Heugues et Alexis Christodoulou ; un moment solennel qui semble avoir, sinon ému, rendu fier un certain nombre...

Avant de clore la séance, il a été précisé que compte tenu de la pandémie qui a bousculé le calendrier du mandat, celui-ci sera prolongé jusqu'en 2023 afin que ces jeunes édiles puissent mettre en œuvre leur programme et ne soient pas lésés au vu du Conseil municipal des enfants précédent.

Félicitations donc à ces 34 jeunes élus à qui nous souhaitons plein succès dans leur mission citoyenne.

# Prévention bucco-dentaire à la crèche



Il n'est jamais trop tôt pour prendre de bonnes habitudes afin d'avoir une bonne santé bucco-dentaire. C'est la raison pour laquelle le Centre municipal de santé Ambroise-Croizat a mené, et va mener, des actions de prévention bucco-dentaire à la crèche et dans les écoles maternelles de la ville. Rappelons que les campagnes de prévention font partie intégrante des missions d'un centre municipal de santé (CMS).



## Une dentiste à la crèche

Ainsi, le mardi matin 9 mars, la dentiste du CMS et son assistante sont intervenues à la crèche municipale Danielle-Casanova. Pour ce faire, elles étaient épaulées par l'infirmière du CMS et par le personnel de l'établissement. Jeux, atelier de brossage des dents, lavage des mains, comptines ont permis aux enfants de grande et moyenne sections d'être sensibilisés de façon ludique à l'importance du brossage des dents. La plupart d'entre eux se sont révélés concentrés et ont réussi avec brio les exercices proposés. Une action qui n'est pas passée inaperçue puisqu'au moment du départ, chaque enfant a reçu un sachet contenant une brosse à dents, un dentifrice et quelques autres gadgets.

## Informations et astuces en direction des parents

À partir de 16 heures, les professionnelles de santé étaient toujours présentes à la crèche pour accueillir, informer et répondre aux questions des parents tout en leur proposant des astuces afin que leur enfant prenne de bonnes habitudes. Le Guide et astuces pour la santé bucco-dentaire de vos enfants leur a été remis.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les premières dents se forment avant la naissance ! La bouche des petits nécessite une attention particulière **dès l'âge de 4 mois**. Éliminez les bactéries à l'aide d'une compresse imbibée d'eau tiède ou de sérum physiologique.

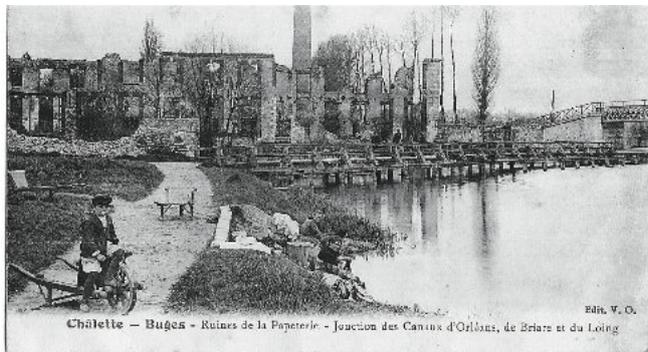
**Vers 6 mois**, la plupart des enfants ont leurs premières dents. Le « vrai » brossage se pratique dès l'apparition de celles-ci, 2 fois par jour par les parents, à l'aide d'une brosse à dents adaptée aux bébés.

**À partir de 5-6 ans**, l'enfant est plus autonome ; vous pouvez le laisser se brosser les dents seul, tout en continuant à vous assurer que le brossage est bien réalisé (2 minutes, 2 fois par jour).

### Conseils

- Évitez le sucre sans l'interdire totalement.
- Réduisez la consommation d'aliments transformés (pain de mie, gâteaux), car ils font varier la glycémie et peuvent être la cause de fatigue et de manque d'énergie chez les enfants.
- Réduisez la consommation d'aliments salés tels que les chips et cacahuètes.
- Évitez les boissons sucrées. À la place, ajoutez une pointe de jus de fruit à de l'eau gazeuse – Attention aux sodas sans sucre : très souvent acides, ils fragilisent aussi l'émail des dents !

## Chalette et l'agglomération : un terreau pour l'industrie au fil des siècles



L'agglomération montargoise est située au carrefour des grands axes nord-sud reliant Paris à Lyon, et l'axe est-ouest reliant Orléans à Sens. Elle est desservie par le Loing et 4 de ses affluents. Il y a également la forêt au nord-est riche en hêtres et chênes. La production est facilement écoulee par le réseau fluvial dense. Au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est un gros point fort pour la région car le charbon de bois est en plein essor.

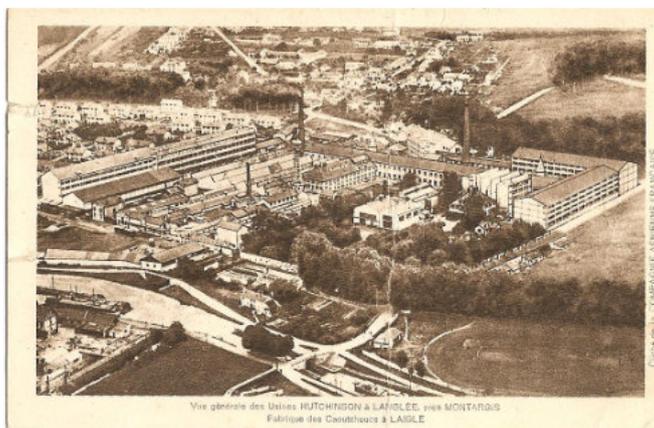
Cette présence forestière va donc inciter les entreprises à venir s'implanter sur le territoire. On voit alors apparaître des sites de tannerie et de meunerie. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que des gros établissements industriels s'installent. Ainsi, à la veille de la Révolution, on voit apparaître une papeterie à Langlée, une autre à Bûges, ainsi qu'une raffinerie de sucre et trois filatures de coton réparties sur Montargis et Chalette. Ces entreprises emploient plusieurs centaines d'ouvriers chacune.



**Chalette-sur-Loing, un moteur dans l'industrialisation du territoire de l'agglomération montargoise : Patout pour séduire Hutchinson**

Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on constate un échec de l'industrialisation. En effet, l'activité est fortement ralentie par l'effondrement économique qui suit la Révolution. A la fin du premier empire il ne reste plus que deux établissements, la filature de coton à Amilly et la papeterie de Bûges. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'arrivée des chemins de fer relance l'activité économique et industrielle. Hiram Hutchinson, homme d'affaires américain, cherche une ville en Europe où implanter son projet d'entreprise de caoutchouc. La

Grande-Bretagne étant déjà trop avancée dans la révolution industrielle, son choix se porte vers la France et plus particulièrement sur Montargis. Il comprend très vite que ce bouleversement va créer une expansion économique. Il décide alors de reprendre les locaux de la papeterie de Bûges. En 1853 est fondée Hutchinson, permettant ainsi à des centaines d'ouvriers de Chalette et de ses environs de trouver un emploi. De même, de nouveaux moulins sont construits ou rénovés afin de relancer la meunerie. Surgissent également, trois secteurs d'activité : la métallurgie (pour les cloches), la mécanique (pour la production des automobiles) et enfin la chimie (pour les besoins en engrais). Ce siècle se caractérise et se termine avec un accroissement important de l'agglomération et une extension de sa population.



### L'impact des guerres sur l'industrie du bassin

Le XX<sup>e</sup> siècle se caractérise par une diversification des activités et une décentralisation importante. En 1902, l'arrivée du confiseur Mazet débouche sur la fondation de sa confiserie en 1903 avec la fameuse Prasline Mazet de Montargis. La première guerre mondiale désorganise l'industrie de l'agglomération. L'usine Hutchinson est ainsi réquisitionnée afin de fournir l'artillerie en bandages et pneumatiques. L'entre-deux guerres marque l'ère d'une importation non plus portuaire mais urbaine. On voit alors se développer des petites et moyennes entreprises (bijouterie, menuiserie, activité du bois, confiserie, fabrique de meubles ...) qui sont implantées à l'intérieur même de l'agglomération et généralement en bordure de chemin de fer (et non plus en fonction des canaux). Pendant l'Occupation, une absence de matières premières ralentit fortement l'industrie. Au sortir de la guerre, les goûts des Français ont changé. Ainsi, on voit la demande s'accroître pour les bicyclettes et les masques à gaz et une baisse d'intérêt pour la verrerie.

L'agglomération représente un véritable accueil pour les sociétés parisiennes. En effet, ce territoire a su répondre aux exigences des entreprises en proposant des moyens d'implantation favorables et a ainsi pu s'imposer comme véritable centre industriel.

Texte : Lucille Gérard · Documents : Dominique Viguet

# Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

## Élu.e-s communistes, républicains et citoyens

### La délinquance

Actuellement, la délinquance, sous de multiples formes et incivilités, a pris sa place dans notre société et connaît une hausse importante, ici, dans notre région comme partout en France : ce phénomène est, de plus, accentué par les méfaits économiques de la crise sanitaire qui appauvrit une partie des habitants des quartiers populaires.

Les jeunes, qui ne voient plus l'intérêt de l'école, attirés par l'attrait de l'argent facile issu de trafics illicites, relayé et alimenté par les réseaux sociaux, se retrouvent vite en décrochage scolaire et à la merci d'influences néfastes.

La Ville de Chalette, à travers ses élus, est bien consciente de ces problèmes, augmentés et aggravés depuis quelques années par les insuffisances de l'État, peu soucieux de la qualité de vie de ces citoyens des cités : ghettoïsation, isolement dû à l'offre insuffisante et inadaptée de transports en commun, disparition de la police de proximité, commissariats en sous effectifs, etc. C'est pour cela qu'elle s'engage à tout mettre en œuvre pour remédier à ces manques, avec par exemple le renforcement des éducateurs spécialisés dans les quartiers qui pourraient améliorer le lien avec les jeunes.

Tout individu a le droit de croire en son avenir, alors mobilisons-nous et construisons ensemble avec nos adolescents cet avenir, leur avenir, et aidons-les à trouver des solutions pour qu'ils vivent une jeunesse saine et épanouie : n'oublions pas que nos jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain !

## Élu.e-s socialistes

### Soutenir nos policiers municipaux dans leur mission

Il faut démythifier le débat autour de l'équipement des polices municipales, elle n'est en réalité qu'une question de formation, de pragmatisme, de bon sens, bien éloignée des débats politiques stériles. D'ores et déjà, 80 % des policiers municipaux français sont armés : 44 % d'armes de poing, les autres de matraques, Taser, etc.

Nous avons voté pour l'équipement de la Police municipale chalettoise en pistolet à impulsion électrique et nous assumons totalement cette décision. Si nous voulons que nos policiers municipaux accomplissent correctement leur mission, il faut les doter de moyens proportionnés. Ils doivent pouvoir assumer les missions qui sont les leurs en toute sérénité et confiance. Aujourd'hui, du fait des effectifs de plus en plus réduits de la Police nationale dans notre agglomération, ils sont en première ligne lors d'événements graves sur la voie publique.

Ce nouvel équipement de nos policiers municipaux est assorti d'un dispositif de formation robuste. Nous soutenons notre police municipale et avons pleinement conscience de la mission essentielle qu'elle remplit au service des Chalettois.

## Un nouvel élan pour Chalette

### AU FIL DU LOING, le projet HLM du BOURG loin des attentes des Chalettois

Ce nouveau projet HLM comprenant 60 logements dont 19 en vente direct, le reste en parc locatif, est en complet décalage avec les attentes des habitants de Chalette. Alors que 7 français sur 10 souhaitent aujourd'hui vivre dans un pavillon individuel avec jardin, le groupe majoritaire PC, PS, VERT nous vend un projet digne des années 90, avec une surface bétonnée de 85%, composé de trois barres « modernes », la première avec vue sur route réservé aux futurs propriétaires, 120 000 euros pour un T2 tout de même et, au fond, dans une impasse, les deux autres immeubles pour les nouveaux locataires avec parking extérieur pour tous.

Mais pourquoi un tel projet alors que de nombreux biens en vente attendent encore leurs futurs acquéreurs, écologiquement hors-sol ? Avec 38% de logement HLM, notre ville est déjà hautement au-dessus de la préconisation nationale.

Chalette doit enfin passer au 21<sup>e</sup> siècle et arrêter son idéologie dépassée de course au logement de masse, le projet d'un parc urbain ou micro forêt au cœur du Bourg aurait pu être une avancée majeure en termes d'écologie et de modernité pour les citoyens. Classé dans le top 200 des villes les plus pauvres de France, avec un taux de chômage de 27% nos priorités doivent se concentrer sur le développement économique, écologique et la réelle attente des habitants.

## Changement de cap pour Chalette

### LES CONDITIONS DE TRAVAIL SE DÉGRADENT

En 2018, le Cabinet GAERIS a évalué les risques psychosociaux des agents municipaux.

Il en ressort 3 points (2 sont alarmistes) :

- Un fort attachement des salariés au service public.
- Des niveaux d'appréciation différents selon le service et au sein même de chaque service sur les conditions de travail et le fonctionnement général.
- Des tensions et difficultés de communication, complexité d'organisation, relations personnelles et professionnelles.

Fin 2018, un chargé de mission est recruté pour « améliorer » le service public municipal. En 2019, il est remercié avec un plan d'action inachevé. Les agents se sont indignés et rassemblés devant la mairie contre la méthode du management par la peur. Depuis, les conditions de travail se dégradent : les arrêts de travail s'enchaînent, suspicion de dépression, décision de mise au placard et l'encadrement est désorganisé (pas de DGS, cadres en congés maladie). Les salariés sont livrés à eux-mêmes, entraînant des tensions, un stress psychologique domageable.

Dernièrement, la délibération sur la récupération des heures supplémentaires a été votée. Lors de la commission Affaires générales et juridiques, M. le maire nous a expliqué que nous étions obligés de voter « pour ».

## Portrait

# Déborah Creff, le bonheur par la lecture et l'écriture



La passion de lire et d'écrire, Déborah l'a depuis toute jeune. Comme beaucoup d'adolescentes, elle a commencé par des journaux intimes. En 1996, en 4<sup>ème</sup> au collège Robert-Schuman à Amilly, elle remporte un concours régional, « Clin d'œil à la nouvelle », avec publication dans un recueil. Plus tard, au Lycée en forêt à Montargis, elle écrit de la poésie. Elle était d'ailleurs responsable de la rubrique poésie dans le journal de sa classe.

Entre 2000 et 2005, à l'université d'Orléans, en master de lettres modernes, elle rédige deux mémoires : une étude comparée entre les œuvres « *Les raisins de la colère* » de John Steinbeck et « *La terre* » d'Émile Zola, et « *L'image du corps dans l'œuvre d'Amélie Nothomb* ».

C'est donc en toute logique qu'elle s'est orientée vers un métier en lien avec l'écriture en devenant journaliste : d'abord en tant que correspondante dans la presse locale, avant d'être embauchée en 2008 par la mairie de Chalette au Service communication et à Radio Chalette, devenue C2L. Avant de devenir directrice de la médiathèque de Chalette en mai 2020, elle réalise en 2019, sur les ondes de C2L, une série de chroniques bien-être, « La minute bonheur ». De ces chroniques est venue l'envie d'en faire un recueil, de les rassembler dans un livre, « *un objet unique que l'on peut toucher, que l'on a entre les mains, qui dure, qui reste, qui laisse une trace* ».

### Pouvez-vous nous présenter votre livre « Du bonheur au fil des saisons » ?

Ce livre de 262 pages comprend plus de 100 articles illustrés d'une citation et de photographies en noir et blanc traitant de la thématique du bonheur mois par mois, au fil des saisons. On y trouve des conseils, des idées pour garder le moral. Le lecteur est libre de le parcourir du début à la fin ou bien, simplement, de puiser dans la table des matières les sujets qui l'intéressent. Chaque article est court, aéré, car j'ai voulu rendre ce livre accessible et agréable à lire.

### C'est aussi un ouvrage informatif dans lequel vous abordez divers sujets, divers thèmes ?

Oui, j'y relaye les dernières études scientifiques sur le bonheur en faisant référence à de nombreux livres traitant de cette thématique. Je mets en avant les différents modes de vie qui rendent heureux à travers le monde : la *dolce vita* à l'italienne, l'*ikigai* japonais, le *hygge* au Danemark, le *fika* qui est la clé du bien-être au travail en Suède. J'explique aussi des expressions liées au bonheur comme « le bonheur est dans le pré » ou « après la pluie, le beau temps ». Il y a aussi des articles plus insolites comme le fait que le bonheur dégage une odeur, qu'il est contagieux, ou encore que nos statuts les plus heureux sur les réseaux sociaux sont dans le même temps les plus trompeurs...

### Ce livre se présente sous forme chronologique comme un agenda, mois par mois au fil des saisons ?

Effectivement. Par exemple, en hiver, j'aborde les vœux de la nouvelle année, la tradition de la galette des rois ou de la Chandeleur. Au printemps, j'évoque le chant des oiseaux, les bienfaits du jardinage, faire une balade... En été, je mets en avant l'art de la sieste, le bonheur d'aller voir des concerts, les voyages... Et en automne, je mets en avant les beautés de cette saison colorée, les aliments qui favorisent la bonne humeur, la Journée mondiale de la gentillesse qui a lieu le 3 novembre... !

On le voit, ce livre est une invitation à se saisir et s'emparer de tous les instants précieux, disséminés partout dans notre quotidien. Être attentif à toutes ces petites bulles de bonheur, car elles adoucissent nos tracas, nous rend plus résilients et énergiques pour faire face aux difficultés qui jalonnent notre existence... Et « Du bonheur au fil des saisons » peut nous y aider.



Le livre publié aux éditions Spinelle est disponible dans les librairies du Hérisson et des Écoles à Montargis, et à la médiathèque de Chalette. Et si tout va bien, Déborah Creff dédicacera son livre au Salon du livre de Montargis, à la Salle des fêtes, le dimanche 30 mai prochain.

## État civil :

### Naissances :

- Asya AKBAY
- Jaïyden GENTIL
- Julia LAMIZI
- Lina SEVINDIK

### Décès :

- Jean-Jacques FOULLOY
- Maryam KHATOON
- Mamoudou BASSOUM
- Antonio MOREIRA
- Mürsel GÜREL
- Jeanne CARDOT
- Andrée GAUDRY
- Gemina LOURENÇO
- Daniel VAILLANT
- Maryan KRYSIAK

## EN BREF

### Vacances de printemps du 26 avril au 7 mai

Les conditions d'inscription restent inchangées, sous réserve de nouvelles dispositions sanitaires : seuls les enfants scolarisés à Chalette de familles monoparentales ou dont les deux parents travaillent pourront être accueillis. Les inscriptions se dérouleront **du mardi 6 au vendredi 16 avril** au Service scolaire de la mairie, **uniquement par courriel ou par téléphone** : [magali.bery@ville-chalette.fr](mailto:magali.bery@ville-chalette.fr) ou [ma-lika.chakir@ville-chalette.fr](mailto:ma-lika.chakir@ville-chalette.fr) - Tél. :

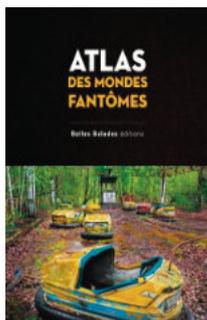
Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :



### Parler comme tu respire

Roman jeunesse  
Isabelle  
PANDAZOPOULOS

Dans « Parler comme tu respire », il est tout aussi bien question de la difficulté d'être bègue, que d'orientation, de choix de vie, de « rébellion » mais aussi de sexisme et d'homophobie. Sybille est une adolescente que l'on découvre en lutte, qui va apprendre à se battre contre ceux qui voudrait parler et décider pour elle. Elle combat ainsi autant son bégaiement que les stéréotypes de la filière scolaire qu'elle va choisir : la pierre (lycée technique) ou encore les idées préconçues de sa famille. J'ai aimé le tempérament de cette adolescente et sa force de caractère, malgré l'adversité de son quotidien. Elle est un bon exemple pour les ados qui auront la curiosité de découvrir son histoire.



### Atlas des mondes fantômes

Arnaud GOUMAND

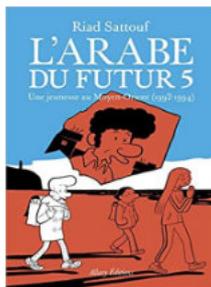
Aventurez-vous dans ces lieux où le temps a été suspendu mais où résonnent encore des vies inconnues. Des villas particulières, des hôtels, des hôpitaux où

la nature a repris ses droits, une usine fantôme... Des lieux fascinants, parfois angoissants à découvrir grâce à de superbes photos.

### L'arabe du futur

BD adulte  
Riad SATTOUF

Véritable phénomène d'édition, *L'Arabe du futur* est une série best-seller en six tomes. Sous-titrée "Une jeunesse au Moyen-Orient", elle raconte l'enfance et l'adolescence de l'auteur, fils aîné d'une mère française et d'un père syrien. L'histoire nous mène de la Libye du colonel Kadhafi à la Syrie d'Hafez Al-Assad en passant par la Bretagne, de Rennes au cap Fréhel. Dans ce cinquième tome (1992-1994) dont la sortie était très attendue, Riad Sattouf raconte son adolescence, ses peurs, ses hontes, ses premiers émois amoureux, sa vision des adultes... À la fois poignant et extrêmement drôle, on ne sort pas indemne de cet album mettant en scène un anti-héros au physique ingrat mais très attachant, constamment tiraillé entre deux cultures...



### Toï toï

CD  
Suzanne

Premier album de la chanteuse nommée aux Victoires de la musique. Elle y aborde des sujets de société sur un disque électro et plein d'énergie.



### Candy lab

Jeu à partir de 8 ans pour 2 à 4 joueurs, durée 15 minutes. Dans la fabrique de sucres d'orge, les machines tournent à plein régime. Vous incarnez des confiseurs qui s'activent pour mettre en boîte les précieux bonbons. Avec ce jeu coloré, jusqu'à la fin on n'est sûr de rien !



### LA PAUSE CAFÉ DES PARENTS

Chaque vendredi de 9h à 11h à l'espace Paul-Marlin avec le Service enfance famille.

Présence de Dina Jonata pour prendre soin des plus petits durant ce temps d'échange entre adultes.

C'est le moment où les parents s'accordent une pause-café pour se retrouver, échanger, rencontrer des professionnels de l'enfance et de la famille pour discuter du quotidien en toute confidentialité.

**9 avril : « À cran des écrans »** La découverte du monde des plus jeunes au prisme des écrans, qu'est-ce que ça implique pour mon enfant ? Avec Marie Miahe-Kuntz, psychopraticienne.

**16 avril : « Mes préoccupations de parent »**, temps d'échange libre.

**23 avril : « Faut-il être un parent parfait ? »** Nos difficultés, nos coups de fatigue, nos questionnements, notre réalité au quotidien. Avec Marie Miahe-Kuntz, psychopraticienne.

**Renseignements et inscriptions :**  
Estelle Guillet et  
Amélia Pedra Meira  
02 38 89 59 77  
02 38 89 59 00 /  
06.12.03.28.32  
enfance.famille@ville-chalette.fr

